

**AVENANT A LA CONVENTION 2012/2014 ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ET L'ASSOCIATION ACT'ART – ACTION ARTISTIQUE EN SEINE ET MARNE**

ENTRE

LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Représenté par le Président du Conseil général, agissant en exécution de la délibération du 27 juin 2014,
Domicilié à l'Hôtel du Département – 77010 MELUN Cedex
Ci-après dénommé « Le Département »,

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

84116702

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 02/07/2014
Réception Préfet : 02/07/2014
Publication RAAD : 02/07/2014

D'UNE PART,

ET

L'ASSOCIATION «ACT'ART - ACTION ARTISTIQUE EN SEINE ET MARNE»

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
N° SIRET : 328 971 346 000 15 code APE : 9001Z N° de licence : 2-1016387 ET 3-1016388
Dont le siège social est à MELUN (Seine-et-Marne), Hôtel du Département
Représentée par son Président dûment autorisé à signer la présente.

D'AUTRE PART,

IL A D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT :

PREAMBULE :

L'action culturelle et artistique est un vecteur essentiel du développement local en Seine et Marne ; elle contribue à donner une image forte et novatrice de ce département et renforce son identité et son rayonnement.

Act'Art participe au développement culturel et artistique de la Seine-et-Marne au travers de la réalisation d'objectifs partagés avec le Département. Ce dernier contribue à leur réalisation par le versement d'une subvention à l'Association.

Conformément à la délibération n°6/03 de l'Assemblée départementale dans sa séance du 16 décembre 2011, cet avenant à la convention signée le 3 janvier 2012 entre l'Association « Act'Art » et le Département précise le projet culturel et artistique de l'Association pour l'exercice 2014 ainsi que la subvention nécessaire à la bonne réalisation de ce projet annuel.

IL A ENSUITE ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant à la convention signée le 3 janvier 2012 a pour objet de préciser le projet culturel et artistique de l'Association et de fixer le montant de la subvention départementale au titre de l'année 2014.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS MODIFIÉES

- **L'article 2.1 de la convention initiale est complété par ce qui suit :**

2.1 Le projet culturel et artistique :

Pour l'exercice 2014, le projet de l'association est le suivant :

A - Pôle « diffusion/création »

Conformément aux termes du schéma d'orientation, la diffusion artistique, colonne vertébrale du projet d'Act'art, fait l'objet d'une réflexion prospective spécifique. Cette réflexion porte prioritairement sur la cohérence de la programmation d'Act'art et la perméabilité des dispositifs, sur la continuité artistique sur les territoires et sur le tissage de liens avec les différents acteurs de la diffusion artistique.

Dans le même temps, les processus de transformation des Scènes Rurales et d'Hoptimum sont engagés en concertation avec les partenaires concernés.

Les objectifs d'ouverture aux arts plastiques, de valorisation de lieux patrimoniaux, continuent de faire l'objet d'une attention particulière dans la préparation de la saison 2014/2015 qui sera construite dès les mois de mars/avril pour ce qui concerne les Scènes rurales et avant la fin de l'été pour ce qui concerne Hoptimum 2015.

A – 1 – Hoptimum

Après une année d'expérimentation sous la forme d'une saison, Hoptimum s'installe dans une forme intermédiaire qui, pour son édition 2014, prendra le titre de « Printemps hip hop en Seine-et-Marne ». Majoritairement consacrée à la danse, cette édition réunira de nombreux artistes, originaires de Seine-et-Marne pour plusieurs d'entre eux, pour une dizaine de rendez-vous aussi originaux qu'inédits.

On y croiera à nouveau les danseurs Sébastien Ramirez, ou Soria et Mehdi et leur compagnie Art Moove Concept, dont le public d'Hoptimum a pu apprécier les chorégraphies sur les précédentes éditions, mais aussi la relève du break avec la 2ème édition du Battle junior à Meaux.

Un partenariat avec la scène nationale de Sénart permettra de découvrir la manière dont un chorégraphe contemporain, Sylvain Groud, investit le terrain du hip hop.

Événement musical d'Hoptimum 2014, et événement en soit, la coupe du monde de scratch élira domicile dans le cadre feutré du théâtre de Fontainebleau, où rivaliseront les plus grands djs venus de 16 pays d'Europe et d'ailleurs.

Deux soirées intitulées « Incontournables hip hop » proposeront des plateaux partagés entre musiciens et danseurs, à Montry et à Chevry-Cossigny, autour de Junior Bosila, souvent croisé sur les plateaux d'Hoptimum.

Enfin, côté graff, l'exposition Défense d'effacer, présentée à l'Espace Prévert de Savigny-le-Temple, constituera un événement à la hauteur des grands rendez-vous graff proposés ces dernières années par Hoptimum. Elle retracera 30 années d'activité d'un des collectifs de graffeurs les plus réputés en Ile-de-France. Conçue comme un carrefour de rues, elle plongera le public dans une page d'histoire urbaine et artistique encore méconnue.

A -2 – Scènes rurales

La saison 2013/2014 se poursuit avec, de janvier à juin, une quarantaine de représentations sur les 12 scènes du département. Dans le même temps, la saison 2014/2015 est en cours de préparation.

Sur le plan du partenariat, la saison 2013/2014 voit la poursuite du processus de transformation des Scènes Rurales : après les scènes de Moret Seine-et-Loing, des Deux Morins et de la Brie des Clairières la saison dernière, les scènes des Trois Rivières, du Pays de la Meulière et Entre Champs et Hauts Bois mettent en œuvre les nouvelles modalités de partenariat qui seront généralisées au plus tard sur la saison 2014/2015. Elles consistent à favoriser l'engagement des communautés de communes et le rayonnement des Scènes Rurales sur l'ensemble de leur territoire, à renforcer la cohésion et la dimension collective de chaque scène, à impliquer les partenaires dans une réflexion partagée sur l'évolution des publics, sur la programmation et sur les actions culturelles à mettre en œuvre en lien avec la programmation. Par ailleurs, ces modalités renforcent le rôle des partenaires dans l'accueil des artistes.

Sur le plan territorial enfin, la saison 2013/2014 a vu de nouvelles transformations :

- le partenariat avec la scène du Pays de l'Ourcq, sur laquelle la Communauté de communes développe désormais une programmation de spectacle vivant comparable à celle des Scènes Rurales, s'est transformé pour évoluer vers un projet unique d'action culturelle réalisé en commun (Les Confidences sonores),

- un partenariat avec la Communauté de communes du Pays Créçois a été mis en œuvre, suite à sa demande d'intégrer les Scènes Rurales, pour la réalisation d'un projet de diffusion et d'action culturelle qui prenne appui à la fois sur les Scènes Rurales et sur Hoptimum,

- un partenariat est amorcé avec la Communauté de communes du Bocage Gâtinais,

- les modifications récentes ou en cours de la carte de l'intercommunalité font l'objet d'une attention particulière et sont susceptibles de conduire à une redéfinition des contours de certaines scènes, comme par exemple les scènes de la Brie Champenoise et de l'Yvron à la Voulzie, désormais rassemblées dans la même communauté de communes.

Un point sera fait avec chaque scène à l'issue des prochaines élections municipales et une fois les nouvelles assemblées intercommunales installées, afin d'étudier, territoire par territoire, les incidences possibles sur la carte des Scènes Rurales et sur les partenariats. Les bouleversements qui pourraient en résulter n'auraient a priori pas de véritable effet avant la saison 2015/2016.

B – Pôle « accès aux pratiques artistiques et culturelles »

L'enjeu de l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles fait l'objet d'une réflexion prospective au sein de l'équipe.

Cette réflexion trouve un prolongement avec les partenaires des Scènes Rurales avec qui Act'art a engagé une réflexion spécifique sur les publics et sur les actions à mettre en œuvre pour agir sur leur élargissement. Cette démarche touche désormais 7 scènes 2014 et sera généralisée la saison prochaine. Elle est accompagnée par la mise en œuvre de projets d'action culturelle à l'échelle de chaque scène.

Concernant Hoptimum, la collaboration avec les services jeunesse des collectivités partenaires, renforcée en 2013, sera poursuivie.

Enfin, le partenariat avec l'Education nationale se poursuit et Act'art continue d'assurer la coordination de Collège au cinéma en veillant à favoriser le développement de l'action culturelle autour de la programmation cinématographique proposée aux collèges du département.

B – 1 Résidences artistiques

- Résidence mission arts plastiques du Collectif Faux Amis

Pour la troisième année consécutive, après la résidence de Pedro Marzorati, puis une première résidence du Collectif Les Faux Amis, Savins s'apprête à accueillir ces derniers pour une nouvelle période de résidence Arts plastiques. Dans le prolongement de l'action amorcée en 2013, cette nouvelle résidence est destinée à rayonner sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes Bassée-Montois, récemment constituée. S'inscrivant dans le cadre d'un partenariat entre la commune, l'association organisatrice du festival de land art « Des artistes en campagne », la Drac Ile-de-France (Dispositif résidences-missions) et Act'art (avec le soutien du Conseil général et de la Région), cette résidence se déroulera entre avril et septembre 2014, pour une durée totale de 16 semaines.

Conformément aux objectifs des résidences-missions, l'accent sera placé sur la présence des artistes sur le territoire, la rencontre avec la population, l'action culturelle en direction d'un large public.

- Résidence de la Compagnie Barbès 35 autour de l'Effrayante forêt juste devant nous :

Après Histoires et Les 7 jours de Simon Labrosse, la Compagnie Barbès 35 poursuit son action en Seine-et-Marne. Elle sera accueillie dans le cadre de la saison 2014/2015 pour une résidence d'adaptation de sa nouvelle création l'Effrayante forêt juste devant nous. Cette résidence sera l'occasion, pour la compagnie, de proposer des actions de sensibilisation sur les territoires qui accueilleront le spectacle.

- Résidence de Jean-Louis Le Vallégant autour de P'tit Gus :

Après les Confidences sonores, créées par Jean-Louis le Vallégant sur le Pays de l'Ourcq, le musicien conteur du Centre Bretagne revient avec une nouvelle création. Il résidera sur un des territoires des Scènes Rurales pour une des dernières étapes de la finalisation de P'tit Gus, qui sera présenté dans le cadre de la programmation la saison prochaine. Cette période de résidence sera l'occasion de proposer des actions de sensibilisation.

- Résidence du Collectif DRAO autour de L'Amour en quatre tableaux :

Déjà accueilli dans les Scènes Rurales lors de précédentes saisons, le Collectif DRAO finalisera sa nouvelle création en Seine-et-Marne. Experts en matière d'action culturelle, les comédiens du collectif proposeront à cette occasion des ateliers et des rencontres à l'intention de la population du territoire.

B – 2 Action culturelle

- Action culturelle autour des Lessiveuses :

Accueillie au mois de janvier à Sablonnières et à Ecuelles pour un travail d'adaptation des Lessiveuses, spectacle tout nouvellement créé, aux conditions techniques des Scènes Rurales, la Piccola Compagnie a proposé plusieurs ateliers de pratique artistique autour des différentes composantes du spectacle (la voix, le théâtre et la vidéo), ainsi que des rencontres publiques avec le metteur en scène et la comédienne pour présenter cette création dans ses différents aspects. Sur chacun des deux lieux de spectacle, une répétition générale publique a été proposée.

- Action culturelle autour d'Un roi sans divertissement :

Porté par les partenaires et les complices de la Scène de la Brie des Clairières, l'accueil de ce spectacle fera l'objet, dans le courant du mois de février, de plusieurs rendez-vous autour de l'œuvre de Jean Giono, proposés sur les communes du territoire.

- Action culturelle autour des Gens de Dublin :

Pour chacune des quatre représentations de ce banquet-spectacle, toute nouvelle création de la Compagnie FC, des habitants des territoires concernés sont invités à suivre deux ateliers successifs, animés par les comédiens du spectacle, qui les conduiront à devenir hôtes des futurs spectateurs.

B – 3 Education artistique

Développée en concertation étroite avec l'Education nationale, l'action d'Act'art en matière d'éducation artistique est centrée sur les collèges de Seine-et-Marne et peut occasionnellement toucher certains lycées.

Présente dans quelques établissements sur les secteurs des Scènes Rurales à travers des ateliers de pratique artistique et une CHAT (classe à horaires aménagés théâtre), Act'art est partenaire du dispositif « Collège au cinéma », dont elle assure la coordination.

D'une manière générale, l'année scolaire en cours voit la reconduction des interventions existantes, dont la plupart sont directement ou indirectement connectées à la programmation des Scènes rurales.

Ateliers de pratique artistique

Act'art met en place des ateliers de pratique artistique et des interventions ponctuelles dans sept établissements scolaires de Seine-et-Marne :

- les collèges Stéphane Hessel de Saint-Germain-sur-Morin et Mon Plaisir de Crécy-la-Chapelle, avec des ateliers rap et coaching de scène qui accueilleront 12 élèves de chacun des deux établissements, encadrés par les groupes de musique urbaine Coffee Break et Meauxtown. Ces collégiens et collégiennes se produiront à Montry dans le cadre des « Incontournables hip hop #1 ».

- l'école primaire Sidonie Talabot de Savigny-le-Temple, dont deux classes de CM1 découvriront la danse abstraite de la Compagnie Art Moove Concept et danseront avec Soria et Mehdi dans la première partie intégrée au quatuor de haute volée de la compagnie intitulé « les pieds sur l'air », à l'Espace Prévert.

- le collège Georges Brassens de Saint-Mard, avec des interventions chorégraphiques de Daniela Carrasquer au sein d'une classe de 5ème pour la réalisation d'un clip vidéo.

- le Collège Les Tournelles de Villiers-Saint-Georges, avec Magali Pouget et Jean-Yves Auffret de la Compagnie Trois petits points et Cie pour un atelier de création théâtrale qui aboutit à une représentation en fin d'année au centre culturel St Ayoul à Provins. En plus de la pratique artistique, les élèves sont amenés à fréquenter certains spectacles des Scènes rurales, la finalité étant de les amener à devenir des spectateurs « ouverts d'esprit, curieux et tolérants, en développant leur esprit critique et leur culture personnelle. »

- le collège Jacques Prévert de Rebais et le Lycée de Coulommiers pour un stage de 3 jours animé par la Compagnie Barbès 35. Travail sur le thème de la tragédie contemporaine à travers des textes contemporains. L'objectif principal est de créer une rencontre entre collégiens et lycéens pour familiariser les collégiens à leur futur établissement à travers l'initiation à une pratique artistique qu'ils pourront poursuivre ensuite au lycée. Il s'agit, pour Act'art, d'amorcer une collaboration autour du théâtre et de la programmation des Scènes Rurales avec un public lycéen.

- le Collège Jacques Prévert de Rebais (une classe de 6ème), avec un atelier artistique danse (dans le cadre des Projets Educatifs 77) dirigé par Daniela Carrasquer, destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves. Il s'agit de développer le vivre-ensemble et le civisme au collège en sensibilisant les élèves-danseurs aux comportements altruistes : « oser la rencontre avec l'autre, accorder sa confiance, apprendre à s'engager -donner et recevoir- se responsabiliser en travaillant sur la solidarité et la bienveillance, créer du lien entre les personnes, de la cohésion, développer l'autonomie, susciter des situations de convivialité et de partage et ainsi créer une dynamique collective. »

Le travail d'atelier aboutira à une création qui sera présentée au festival Entrer dans la danse, à Torcy.

- le collège Jacques Prévert de Rebais (14 élèves sur la base du volontariat), avec un atelier artistique danse dirigé par Daniela Carrasquer, qui « ouvre l'accès à une expression libre et authentique, dans le jeu et le plaisir partagé ». Il s'agit essentiellement d'un travail d'exploration des potentialités créatrices qui mobilisent le corps sensible et l'imaginaire du danseur, dans une démarche de création qui conduit les élèves à présenter leur travail lors du festival Entrer dans la danse à Torcy.

Certains élèves se réinscrivent plusieurs années de suite à cet atelier, et les élèves de la classe de 6ème ayant participé au Projet Educatif 77 peuvent y prolonger leur découverte de la danse.

Conseil général du 27 juin 2014
Annexe à la délibération n° 6/05

Cette année, la Galleria Continua ouvre ses portes aux élèves de cet atelier. Afin d'ouvrir la danse au patrimoine, les professeurs ont fait le choix cette année de pénétrer un lieu important du patrimoine industriel de Seine-et-Marne, celui des anciens moulins de Boissy-le-Châtel. Devenue aujourd'hui une galerie d'art contemporain accueillant les œuvres de grandes figures de l'art d'aujourd'hui, la Galleria Continua s'ouvre de plus en plus au public local.

En pénétrant les murs de cette usine remarquable, aujourd'hui friche industrielle, les élèves danseurs s'ouvrent à la fois à une architecture symbolique de l'histoire de leur territoire, mais également à des œuvres d'artistes exposés dans les plus grands musées. Une manière de s'éveiller à l'art et au patrimoine par l'expérience physique et créative de la danse. Lors de leur première visite le 6 novembre dernier, les élèves ont réalisé quelques improvisations chorégraphiques.

Circulant autour des grands globes d'Anish Kapoor, ils ont pu faire l'expérience de l'occupation d'un espace aux échelles variables et immenses, modulant la perception des sens et des sons. D'autres visites et d'autres découvertes les attendent dans ce lieu rempli de merveilles. Ils reviendront poursuivre leur travail qui conduira à la représentation d'une petite forme dansée au printemps.

B – 4 Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Initiée en 2009/2010 au sein du collège Jacques Prévert de Rebais, cette CHAT permet d'installer un enseignement pratique et théorique régulier du théâtre, tout au long de la scolarité des élèves. Cet enseignement concerne une seule et même classe par niveau. Ainsi, les élèves qui ont amorcé une pratique théâtrale au début de leur année de 6ème entrent aujourd'hui dans leur 4ème année de pratique, au sein de leur classe de 3ème.

Les interventions, qui représentent un total de 160 heures sur l'année scolaire (40h par niveau), sont confiées pour une part à Nathalie Bitan (4ème et 3ème), de la Compagnie des Hommes, et pour une autre part à Isabelle Morin, de Ici et Maintenant Théâtre (6ème et 5ème). Elles donnent lieu, en fin d'année, à une présentation sur scène des travaux d'ateliers.

La classe de 3ème, susceptible de se produire sur la scène du Théâtre de l'Odéon le 26 mai 2014, grâce au partenariat avec la Fondation Casino, bénéficiera en mars prochain d'un stage d'immersion qui viendra clore quatre années de pratique. Ce stage, qui portera sur la mise en mouvement dans le jeu théâtral, sera animé par deux comédiens du collectif DRAO, avec un objectif de développement d'une expérience intensive du théâtre à travers l'approche de nouveaux comédiens et de nouveaux axes de travail.

Au-delà des interventions, les élèves bénéficient d'un parcours de spectateurs. Ils assistent ainsi à une dizaine de spectacles, dont certains dans le cadre de la programmation des Scènes Rurales.

La CHAT du collège de Rebais reçoit le soutien de la Fondation Casino, qui assure une part importante de son financement et permet son développement sur l'ensemble de la scolarité des élèves. Un comité de pilotage, qui réunit l'Education nationale (Inspection Académique de Seine-et-Marne, Rectorat de Créteil et Collège de Rebais), la Fondation Casino et Act'art, en assure le suivi à raison de deux à trois réunions annuelles.

B – 5 Collège au cinéma

Act'art poursuivra son action de coordination de l'opération Collège au cinéma qui touchera, pour l'année scolaire 2013/2014 près de 6000 élèves et quelques 280 enseignants de 58 collèges de Seine-et-Marne. 18 salles de cinéma sont associées à ce dispositif. Un enseignant-relai et un exploitant-coordonnateur facilitent la mise en œuvre du dispositif.

Un site Internet, créé par Act'art sous l'égide du comité de pilotage départemental, a été mis en ligne dernièrement. Il permet aussi bien aux enseignants qu'aux collégiens et à leurs parents de se familiariser avec le dispositif et d'accéder à toutes les informations utiles.

Collège au cinéma, qui associe pour la Seine-et-Marne l'Inspection académique, le Rectorat, le Conseil général et la Drac, est un dispositif national initié par le Centre National du Cinéma qui a pour ambition de former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle dans leur format et leur version d'origine, de faciliter l'accès au plus grand nombre d'élèves à la culture cinématographique, en assurant notamment les transports des collégiens situés dans les zones rurales, et de favoriser une pratique culturelle de qualité en développant les liens avec les salles de cinéma.

Pour l'année scolaire en cours, la programmation est la suivante :

- pour le niveau 6ème/5ème : Chantons sous le pluie, de Stanley Donnen et Gene Kelly (1952), Le tableau, de Jean-François Laguionie (2011) et Une vie toute neuve, d'Ounie Lecomte (2008).

- pour le niveau 4ème/3ème : Duel, de Steven Spielberg (1971), Les rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch, d'Anne Linsel et Reiner Hoffmann (2010), et Le grand voyage, d'Ismaël Ferroukhi (2004).

Sous l'égide du comité de pilotage départemental qui associe l'ensemble des partenaires, Act'art met en œuvre la session de formation annuelle destinée aux enseignants. Celle-ci se déroule traditionnellement à la fin du mois d'octobre, sur une durée de 3 jours.

En partenariat avec le festival du Premier Court Métrage de Pontault-Combault, Collège au cinéma diffuse à tous les élèves du dispositif le court métrage « Les Ailes » du réalisateur Pierre Hennequin, prix 2012 du Conseil général. Le prix 2013 du Conseil général a été décerné au court métrage Ce n'est pas un film de cow-boys, réalisé par Benjamin Parent. Les modalités de sa diffusion durant l'année scolaire 2014-2015 sont actuellement à l'étude. Act'art prend en charge la fabrication d'un dossier pédagogique pour faciliter l'analyse des courts métrages dans le cadre de la classe.

Au delà de son rôle de coordination, Act'art s'attache comme les années précédentes à construire et à mettre en œuvre un volet d'éducation et de pratiques artistiques autour et à partir de la programmation des films.

Missionnée par la DRAC, Act'art participe par ailleurs à l'expérimentation d'un nouveau logiciel, « LigneS de temps », développé par l'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Pompidou, qui permet l'annotation de séquences de films. Ce logiciel facilite l'analyse des films par tous les publics et permet des productions écrites et partagées.

En lien avec Collège au cinéma, des projets spécifiques se sont mis en place dans certains établissements ou à l'intention de certains publics :

- Act'art contribuera à la mise en œuvre du dispositif d'éducation à l'image « Des cinés, la vie » piloté par l'antenne de Combs-la-Ville de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en mettant en place deux séances de travail avec Rochelle Fack, la première sur l'histoire et les métiers du cinéma, la seconde sous forme d'échanges autour de courts métrages, dans la perspective du choix d'un lauréat.

- Avec la même intervenante, Act'art apportera sa contribution au projet intitulé « Le galop des images », mis en place par le Centre Médico-Pédagogique pour Adolescents de Neufmoutiers-en-Brie, projet auquel le Centre Photographique d'Ile-de-France est lui aussi associé.

C – Pôle « développement artistique et culturel des territoires »

Présente sur de nombreux territoires ruraux de Seine-et-Marne, où elle contribue à l'enrichissement d'une offre culturelle et artistique souvent modeste, Act'art se doit d'aller plus loin dans l'accompagnement des acteurs locaux pour permettre qu'émergent et se concrétisent des projets territoriaux de développement culturel structurés. Il s'agit de faire de l'action d'Act'art un véritable levier au service du développement culturel des territoires.

Cette volonté suppose une intensification des partenariats avec les acteurs culturels sur les territoires, dont les collectivités locales et notamment les intercommunalités, dont la capacité de coordination et de mutualisation est essentielle dans le développement local de l'action artistique et culturelle, qu'il s'agisse de la diffusion artistique ou des pratiques au sens large.

Cela suppose également une connaissance fine des territoires et de leurs acteurs et, à partir de là, une capacité à transformer cette connaissance en démarche opérationnelle de dialogue et de réflexion partagée avec les acteurs. Act'art s'attachera à développer son action dans ce sens.

C - 1 – Accompagnement et formation

C - 1 - 1 - Programme à l'intention des acteurs des enseignements et des pratiques artistiques

En l'absence de nouvelles orientations pour le schéma départemental des enseignements artistiques, ce programme n'a été mis en place qu'à titre expérimental, à l'Ecole de musique de Fontainebleau, dans la perspective d'une extension aux différentes structures d'enseignement du secteur.

Après une phase de formation des enseignants et de coaching de la direction sur la définition du nouveau projet d'établissement, des formations collectives vont être proposées à l'ensemble des équipes des établissements d'enseignement artistiques du secteur.

Confiées comme les années précédentes à l'ARIAM Ile-de-France, ces formations, au-delà de leurs apports techniques et artistiques, devront permettre aux enseignants et directeurs de mieux appréhender les enjeux d'une coopération territoriale et du partenariat entre les structures.

C – 1 – 2 - Rencontres à l'intention des acteurs culturels de Seine-et-Marne

A l'instar de la journée de rencontre sur le thème de l'évolution des pratiques culturelles, organisée en partenariat avec le Collectif Scènes 77, qui a rassemblé une centaine d'acteurs culturels de Seine-et-Marne, le 6 décembre 2012, à l'Espace Prévert de Savigny-le-Temple, une nouvelle journée de rencontre se déroulera le 11 février 2014 au Safran, à Brie-Comte-Robert sur le thème « Réforme des rythmes scolaires, quelles opportunités pour le

Conseil général du 27 juin 2014
Annexe à la délibération n° 6/05

développement des pratiques artistiques ? ». Elle réunira une centaine de participants, élus, acteurs culturels, artistes qui, prenant appui sur les interventions de personnalités du monde éducatif culturel et artistique, pourront faire part de leurs expériences et confronter leurs points de vue.

Parallèlement, à l'invitation d'Act'art, les acteurs des arts visuels de Seine-et-Marne (responsables de structures ou d'événements) se réunissent dans le cadre d'un « chantier ouvert » dans le cadre duquel ils se rencontrent, partagent leurs expériences, identifient des problématiques propres au secteur des arts visuels, et élaborent des pistes de structuration et de développement. Après une première rencontre en octobre 2013, une nouvelle journée de travail a eu lieu le 3 février 2014. Les participants seront amenés à proposer la suite qu'ils souhaitent donner à cette démarche.

C – 1 – 3 – Complicitez ! - Programme de rencontres et de spectacles à l'intention des partenaires et des complices des Scènes Rurales

Cette seconde édition du programme d'accompagnement est spécifiquement élaborée pour les partenaires des Scènes Rurales, qu'il s'agisse des élus, des responsables associatifs ou des bénévoles engagés dans le dispositif.

Ce programme est placé sous le signe de la rencontre pour :

- Fortifier les liens entre Act'art et ses partenaires,
- Favoriser l'échange entre les différents partenaires, d'une Scène à l'autre, à travers le partage d'expériences,
- Participer à une démarche de réflexion partagée,
- Renforcer la sensation d'appartenance au réseau départemental des Scènes Rurales,
- Permettre un dialogue « en direct » avec les artistes, avec les œuvres,
- Dynamiser la relation de nos partenaires avec les habitants et participer ainsi au développement et au renouvellement du public des Scènes Rurales.

Complicitez ! propose d'aller à la découverte d'un créateur, d'une esthétique, d'approcher une écriture, un artiste. Apprécier une démarche, repérer des proximités, éclairer ses attirances, ses réticences aussi... Affiner ses perceptions, élaborer un point de vue, échanger des idées...

Vingt rendez-vous pour devenir un spectateur plus sensible, plus vivant, plus présent au monde, un citoyen plus concerné, plus à même d'intervenir et de participer en conscience à la vie culturelle de son territoire.

Avec Complicitez ! Act'art continue à bâtir le projet des Scènes rurales avec ses partenaires, pour être encore davantage à l'écoute du projet local, des orientations culturelles et artistiques qu'ils souhaitent donner au territoire, offrir à leurs concitoyens.

Complicitez ! a pour objectif de favoriser l'appropriation des enjeux de la diffusion et de la création artistiques, et de permettre une perception plus fine des différents domaines du spectacle vivant et des arts plastiques, de découvrir des univers d'artistes et, au delà, de mieux appréhender tous les aspects d'une démarche de diffusion artistique sur un territoire.

C – 2- Données et ressource

C – 2 – 1 - Mise à disposition des données

La réflexion sur l'opportunité et la faisabilité de la mise à disposition d'une ressource-annuaire des structures culturelles de Seine-et-Marne via le site d'Act'art sera poursuivie.

C – 2 – 2 - Réorganisation des données d'Act'art (contacts, partenaires, acteurs, structures, collectivités...)

Un travail de fond a été réalisé afin de collecter, trier, organiser et surtout d'homogénéiser les données disponibles. Ce travail permet désormais à Act'art :

- de mettre à jour l'ensemble de ces données de façon fiable et rapide,
- de communiquer finement et simplement en ligne (newsletter, invitations, informations diverses...)
- de mettre à disposition certaines ressources et données choisies, notamment à l'adresse du public du site d'Act'art,

- **L'article 4.1 de la convention initiale est complété par ce qui suit :**

4.1 Montant de la subvention :

Pour soutenir la réalisation du projet de l'Association au titre de l'exercice 2014, le Département lui accorde une subvention de fonctionnement d'un montant de **1 453 893 €** qui finance :

- à hauteur de 495 000 € les charges de fonctionnement de l'association
- à hauteur de 958 893 € les charges d'activités de l'association.

4.2 Modalités de versement de la subvention :

Conformément à la décision de l'Assemblée départementale 11/01 du 18 décembre 1998, le versement de la subvention en faveur d'Act'Art s'effectuera de la façon suivante :

- Au début de l'exercice et par anticipation au vote du budget primitif, versement d'un acompte égal à 30% du montant total de la subvention attribuée au titre de l'exercice précédent, soit 455 100 €
- Le versement du solde d'un montant de 998 793 €, en deux règlements égaux : le premier en juillet et le second en septembre.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS NON MODIFIEES

Les dispositions non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à compter de sa signature par les parties.

Fait à Melun en deux exemplaires originaux, le

Pour l'Association,
Le Président

Pour le Département de Seine-et-Marne,
Le Président du Conseil Général